

1122

DECRET D/2010/-----/PRG/S.G.G

**PORTANT NOMINATION DE CADRES AU CABINET
DU MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE
L'HYDRAULIQUE**

Le Président de la Transition, Président de la République par Intérim.

- Vu le Communiqué N°001/C.N.D.D/2008 du 23 Décembre 2008 portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- Vu l'Ordonnance N°006/P.R.G/S.G.G./2008 du 29 Décembre 2008 portant création du poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Procès-verbal du C.N.D.D en date du 06 Janvier 2010 désignant le Ministre de la Défense Nationale, 2^{ème} Vice-président du C.N.D.D., Président de la République par Intérim ;
- Vu le discours du Président de la République par Intérim du 6 Janvier 2010 demandant le choix d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale issu des rangs de l'opposition ;
- Vu les accords de Ouagadougou en date du 15 Janvier 2010 désignant le Ministre de la Défense Nationale comme Président de la République par Intérim, Président de la Transition ;
- Vu le Décret D/N°001/P.R.G/C.N.D.D./S.G.P.R.G/2010 en date du 19 Janvier 2010 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de transition ;
- Vu le Décret D/N°003/P.R.G/C.N.D.D./2010 du 3 Février 2010 portant Restructuration du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/N°005/P.R.G/C.N.D.D./2010 du 18 Février portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Sur proposition du Ministre de l'Energie et e l'Hydraulique et ,
- Après approbation du premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition.

DECRETE

Article 1^{er} : Les Hauts Cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de l'Energie et de l'hydraulique.
Ce sont :

Secrétaire Général :

Monsieur **Mamadou Saidou DIALLO**, Administrateur Civil, précédemment Secrétaire Général de l'ancien Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie;

Chef de Cabinet :

Monsieur **Bandian Doumbouya**, Administrateur Civil, Confirmé ;

Conseiller Principal :

Mme **BAH Kadiatou BALDE**, Ingénieur Electrotechnicienne, précédemment en service au Cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique ;

Conseiller Juridique :

Monsieur **Kabiné CISSE**, Juriste, Confirmé ;

Conseiller Chargé de l'Eau :

Monsieur **Ismael DIA**, Ingénieur Hydro technicien, Confirmé ;

Conseiller chargé de l'Energie :

Monsieur **Ousmane Tanou DIALLO**, Ingénieur Elecrotechnicien, Confirmé ;

Conseiller Economique et Financier :

Mr **Ibrahima CAMARA**, Administrateur Civil, précédemment en service à la Primature ;

Conseiller Chargé de Mission

Monsieur **Lansana Bakary MARA**, en service au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 21 JUIN 2010



Général de Brigade Sékouba KONATE
Président de la Transition,
Président de la République par Intérim,
Ministre de la Défense Nationale.

